

Formation Professionnelle « Réglementation et applications de l'acoustique en phase étude »

Public visé : Architectes, Maîtres d'œuvre, Maîtres d'ouvrage, économistes de la construction, conducteurs de travaux, bureaux d'études

Pré-requis : Aucun

Objectifs :

- Définir le son et le décibel
- Comprendre la différence entre l'isolation et l'absorption acoustique
- Identifier les différents indicateurs de performance utilisés en acoustique
- Identifier les principaux matériaux et leurs caractéristiques
- Repérer le champ d'action de l'acousticien

Programme :

Jour 1

1. Le son

- Qu'est-ce que le son ?
- Le décibel
- La physiologie de l'oreille humaine
- Psychoacoustique

2. Comportement, acoustique des matériaux

- L'absorption acoustique
- L'isolation acoustique
- La loi de masse
- Les systèmes masse-ressort-masse
- Les chemins de transmission

3. L'acoustique commerciale

- Les arguments de vente d'un matériau
- L'ambiguïté absorbant / isolant
- Verre et acoustique

4. Vitrage et acoustique

- Simple / double / triple vitrage
- Vitrage feuilleté
- Les autres éléments de la façade

Jour 2

5. Réglementations et normes

- Logement
- Tertiaire
- Scolaire / hospitalier / hôtellerie
- Bruit de voisinage
- Evolutions potentielles

6. Mesures : matériel et méthode

- Le matériel
- Principe de mesure

7. L'attestation de prise en compte de la réglementation acoustique

- Description
- Auteur de l'attestation
- Identification de l'opération
- Déclaration
- Tableau récapitulatif

8. Applications des acquis et échange avec les stagiaires

Moyens pédagogiques :

- Apports théoriques : diaporama et support papier
- Illustrations à partir de cas concrets et retours d'expérience
- Plateforme en ligne permettant l'accès à des ressources pédagogiques

Moyens d'évaluation :

Mesure de la progression du stagiaire grâce à un questionnaire de début et de fin de parcours

Moyens Techniques :

Salle de formation équipée d'un vidéoprojecteur

Formateur :

Guillaume MIGNOT : Gérant et formateur de la société *Ouest Acoustique Formation* et créateur et dirigeant du bureau d'études *Ouest Acoustique*.

Informations pratiques :

Lieu *: Centre de formation TY eco²- Zone Artisanale de la Touche - 35890 BOURG DES COMPTES

Durée : 14 h (2 jours)

Tarifs : 700€ HT et 840€ TTC

* Si vous avez besoin d'aménagements spécifiques pour accéder ou suivre une formation, n'hésitez pas à nous prévenir afin que nous prenions les mesures nécessaires.